Ville de Trilport

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

VILLE DE TRILPORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 9 juillet 2018

N°2018/07/044 : AVENANT N°3 AU CONTRAT D'ASSURANCE – LOT DOMMAGES CAUSES A AUTRUI

L'an deux mille dix-huit le lundi 9 juillet à 20H00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Trilport, se sont réunis salle Saint-Exupéry, sur une convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 3 juillet 2018

Etaient présents : 18
Mesdames, Messieurs, Jean-Michel MORER, Danielle BOURGUIGNON, Francine BERTHAUX, Michel EBERHART, Geneviève LEGUAY, Camille FASSI, Annick PANE, Manuel MEZE, Stide MARQUEZ, Isabelle YEROMONAHOS, Emmanuel FONKING, Françoise VASSELON, Denise GONON, Joaquim DA CRUZ, Azdine RAMDAN, Isabelle GUILA-CORNIL, Clémence LAUMONIER, Serge MAGLIOZZI.

Pouvoirs : 4
Monsieur Gérard MORAUX à Madame Danielle BOURGUIGNON, Madame Elise BEAUFORT-LAMBERT à Madame Françoise VASSELON, Monsieur Eric KRAEMER à Madame Clémence LAUMONIER, Madame Geneviève CAIN à Madame Isabelle GUILA-CORNIL.

Absents excusés : 5
Monsieur Ange AMBROSIO, Madame Fathia BEN MABROUK, Madame Roselyne WALGER, Monsieur Christophe BLONDEL-DEBLANGY, Monsieur Patrick AUGEY.

Mme Danielle BOURGUIGNON a été élue secrétaire de séance

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré

A L'UNANIMITE

APPROUVE le projet d'avenant n°3 au marché de polices d'assurances concernant le lot Dommages à autrui

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20180710-2018-044DEL-DE
Date de télétransmission : 10/07/2018
Date de réception préfecture : 10/07/2018

AUTORISE le Maire ou un Adjoint à signer tous les documents nécessaires à cet avenant

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Document déposé à la Sous-Préfecture de MEAUX
Le
Publié le
ACTE RENDU EXECUTOIRE
Art. L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Maire,
Jean-Michel MORER

Accusé de réception en préfecture
077-217704758-20180710-2018-044DEL-DE
Date de télétransmission : 10/07/2018
Date de réception préfecture : 10/07/2018